

Procès-verbal n° 12 de la Commission des Arbitres

Réunion du : 24/3/ 2022 à DISTRICT GARD LOZERE

Présidence : M. BOUILLET Claude

Présents : MM. COLLAVOLI Marie-Elisabeth – LAUGIER Jean-Marc – BOUTADE Christian – CABARDOS Jean Louis

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes correspondances destinées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (numéro d'affiliation@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le PV 11 du 14/3/22

Indisponibilité Arbitres

- FROMENTIN T : 12,13,18 au 21/3
- CACHON L : 19 et 20/3
- BANCHEREAU T : 19 et 20/3
- MOHAMEDI A : 13/3
- BARTHELEMY L : arrêt 1 mois
- NHAILA T : 20/3
- BELOUD I : 12 et 13/3
- TISSERON J : 19/3 : avertir plus tôt
- GARCIA D : 20 et 27/3
- BENE L : 19/3
- BOUSSFIHA R : 26/3

Demande d'Arbitres

- GAZELEC GARDOIS : match du 13/3
- FC CABASSUT : matches des 20/3 et 3/4
- FC MOUSSAC : match du 27/3 et du 20/3
- FC VATAN : match du 10/4 et du 3/4
- COLLET DE DEZE : match du 3/4
- ST PRIVAT : matches du 26/3
- US BOUILLARGUES : match du 3/4
- ES ROCHEFORT : matches des 19/3 – 2/4
- FOOT TERRE DE CAMARGUE : match du 26/3
- FC THONGUE : match du 20/3
- BAGNOLS ESCANAUX : match du 20/3

Courriers Reçus

- BETTANCOURT G : nouvelle adresse
- FC MOUSSAC : concernant match du 20/3
- N.O. : concernant 1 arbitre du club
- FC CANABIER : absence d'un arbitre
- DEBZA M : concernant ses dispos
- AS POULX : concernant un arbitre
- AS POULX : concernant une équipe forfait
- AS CHAMBORIGAUD : absence d'un arbitre
- ST HILAIRE LA JASSE : absence d'un arbitre



- REZOUGUI S : concernant une désignation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
BOUILLET Claude

Le Secrétaire de Séance
CABARDOS Jean Louis

